

LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES EN DROIT ADMINISTRATIF

JOURNÉE D'ÉTUDES

Direction scientifique :
Anne-Laure GIRARD, Professeur de droit public
Antoine CLAEYS, Maître de conférences, HDR

Inscription obligatoire



Jeudi 11 mai 2017

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin

**Inscription obligatoire par mail ou envoi postal
avant le vendredi 5 mai 2017**

Mme Karine BOUHIER
43 place Charles de Gaulles
Bât. E9
TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09
05.49.45.47.70
karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Modalités et frais d'inscription :

- 80 euros
- Gratuit pour les étudiants et universitaires

Journée d'études ouverte à la formation continue des professionnels

*Possibilité de stationner à proximité au parking souterrain
Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux*



Institut
de Droit Public
Université de Poitiers

Les Revues
LexisNexis JurisClasser

DROIT ADMINISTRATIF

LexisNexis

Journée d'études ouverte à la formation
continue des professionnels

www.droit.univ-poitiers.fr

PROGRAMME

08h30 - Accueil des participants

09h00 - Allocutions d'ouverture

M. Yves JEAN, Président de l'Université de Poitiers

M. Philippe LAGRANGE, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales

M. François BRENET, Directeur de l'Institut de droit public

COMPARAISONS

sous la présidence de **Marguerite CANEDO-PARIS**
Professeur à l'Université de Poitiers

9h30 - Résoudre autrement les différends avec l'administration :
quelques enseignements de l'histoire

Anne-Laure GIRARD, Professeur de droit public, Université de Poitiers

10h00 - Résoudre autrement les différends avec l'administration :
l'éclairage des droits étrangers

Antoine CLAEYS, Maître de conférences HDR, Université de Poitiers

10h30 - Pause

10h45 - Le modèle civiliste de justice alternative

Morgane REVERCHON-BILLOT, Maître de conférences en droit privé,
Université de Poitiers

CARACTÉRISATION

sous la présidence de **Jean-François LACHAUME**
Professeur émérite à l'Université de Poitiers

11h15 - La typologie des modes alternatifs de règlement des litiges

Fabrice MELLERAY, Professeur de droit public, Université Panthéon-Sorbonne

11h45 - La souplesse des modes alternatifs de règlement des litiges

Sabine BOUSSARD, Professeur de droit public, Université Paris Nanterre

12h15 - Déjeuner libre

CONTRADICTION ?

sous la présidence de **François BRENET**
Professeur à l'Université de Poitiers

14h00 - La sécurisation des modes alternatifs de règlement des litiges par le juge
Olivier LE BOT, Professeur de droit public, Université Aix-Marseille

14h30 - La juridictionnalisation des modes alternatifs de règlement des litiges
Camille BROUELLE, Professeur de droit public, Université Panthéon-Assas

15h00 - Pause

UTILISATIONS

15h15 - Les secteurs de la médiation (1^{ère} table ronde)

sous la présidence de **Marie GAUTIER-MELLERAY**
Maître des requêtes au Conseil d'État

- **Les litiges sportifs** : **Antoine MARCELAUD**, ancien directeur
conciliation au sein du comité national olympique et sportif français

- **Les accidents médicaux** : **Patrick MAIRÉ**, ancien président de la
CCIAM d'Aquitaine

- **La fiscalité** : **Nicolas-Benoît AVILLANEDA**, doctorant à l'Université
Panthéon-Assas

- **La fonction publique** : **Jean-Baptiste LE FORMAL**, Directeur du
Centre de gestion 86

16h15 - Les acteurs de la médiation (2^{ème} table ronde)

sous la présidence de **Emmanuel AUBIN**
Professeur à l'Université de Poitiers

- **Le défenseur des droits** : **Nadine AUDONNET**, Déléguée du Défenseur
des droits

- **La médiation par le juge** : **Didier ARTUS**, Vice-Président du
tribunal administratif de Poitiers ; **Patrick GENSAC**, Vice-Président
du tribunal administratif de Limoges et membre du comité « justice
administrative et médiation »

- **Le point de vue de l'avocat** : **Jean-Philippe LACHAUME**, Avocat
au Barreau de Poitiers